



« *LE LIEN* » 16-2017

MAIRIE DE FAVIERES 77 Rue de l'église

Tel : 03 22 27 00 93



Louis HISPA nous a quitté discrètement la veille de ses 85 ans ; ce parisien industriel novateur, vint s'installer avec son épouse à Favières en 1973. Très rapidement ils s'engagent sans compter à la Croix Rouge de Rue. Dans notre village, la compétence de Louis se révéla lors de la rénovation de la Mairie et ce fut le début d'une très longue collaboration. Sa passion pour la peinture et son talent firent le reste. Il participe à plusieurs salons parisiens avant d'exposer dans notre région.

Il fut l'instigateur du Salon du Littoral dans la salle qui porte son nom. L'an passé, il reçut la médaille vermeil, la plus haute distinction de la Croix Rouge.

LOUIS tu as été notre fierté, nous te remercions pour tout ce que tu nous as donné... Salut l'artiste !

G. TAECK

M. LEJEUNE

Le programme proposé en 2014

FAVIERES « Avançons ensemble »

Nous nous engageons avec les objectifs suivants :

L'amélioration des voiries communales et du patrimoine architectural

- rendre les rues de Favières praticables, été comme hiver, pour que chacun puisse circuler en toute sécurité,
- mettre en place une signalisation correcte, et un plan de circulation sécurisé,
- lancer une réflexion sur les travaux de réfection de l'église.

La gestion durable de notre environnement

- trouver un nouvel emplacement du tri sélectif, en accord avec la Communauté de Communes et aménager agréablement l'espace libéré par les containers près de la « mare aux canards »,
- étudier la faisabilité d'une cellule de compostage afin de valoriser les déchets végétaux et éviter aux habitants de se rendre jusqu'à la déchetterie de Rue,
- rendre le village de Favières attractif et accueillant: fleurissement, bancs, poubelles publiques le long des chemins,
- engager une réflexion sur le marais communal,
- veiller au bon entretien du réseau hydraulique et sensibiliser les propriétaires à l'entretien des fossés,
- participer à la révision du PPRI, (*plan de prévention du risque inondation*), frein au développement du village, avec les 9 communes concernées afin de redéfinir les zones constructibles.

L'ouverture de la commune vers ses habitants

- apporter toutes les informations sur la vie de la commune, les comptes rendus du conseil, des liens vers les acteurs touristiques du village (hôtel, restaurants, chambres d'hôtes, camping et les offices de tourisme des environs) grâce à un site Internet actualisé régulièrement,
- mettre en place un service d'information par SMS lors de coupure d'eau, d'électricité, ou avis de tempête, sans oublier le courrier classique pour ceux ne disposant pas de téléphone mobile,
- accueillir les nouveaux arrivants dans le village,
- réduire le tarif de location de la salle des fêtes.

Le soutien de la vie associative

- favoriser et accompagner les associations dans leurs projets (chasse, fête, sport, culture,...) pour animer notre village,
- impulser des actions culturelles et sportives,
- soutenir la bibliothèque avec l'achat d'un ordinateur portable, un lecteur de code barre et ajout d'une connexion Internet,
- améliorer le Haut-débit dans le village en partenariat avec le Conseil Général et la Com de Com.

Le financement optimisé des actions de la mairie

- ne pas augmenter les impôts ou taxes de Favières, en gérant au mieux l'argent public,
- utiliser les aides publiques mises à notre disposition pour améliorer le cadre de vie de la Commune.

Le développement des actions du C.C.A.S.

- mettre en place une réelle politique en faveur des personnes âgées,
- réaliser un diagnostic évaluant leurs besoins et mettre en place des actions concrètes,
- définir un « référent personnes âgées » au sein de la commune.

L'accessibilité de la mairie

- revoir les horaires de permanence de la mairie, envisager un horaire le samedi matin,
- avoir une ligne directe avec le maire, 24/24h en cas d'urgence.

Le point en 2017



Amélioration des voiries communales et du patrimoine architectural

Plan de réfection de voirie mis en place sur 6 ans

Rue de Favières : Service municipal très réactif, achat de matériaux pour les désordres mineurs.

Utilisation du salage, pour la première fois en janvier 2017, réalisé par les employés municipaux.

Signalisation en cours, avec radar éducatif, nouveaux panneaux, aménagement de croisements.

Réfection travaux Eglise : en cours, la couverture est terminée, le devis pour piliers et la nef s'élève à 350 000 € environ.

Gestion durable de notre environnement

Trouver un nouvel emplacement pour le tri sélectif : depuis 2014 au fond du parking du cimetière

Dépôt des végétaux réalisé près des containers ; compostage à l'étude

Village attractif et accueillant en cours (récompenses régionales)

Réflexion sur le Marais communal travaux en cours

Entretien du réseau hydraulique : une tâche effectuée depuis 2014 et toujours d'actualité (agents + entreprise extérieure)

PPRN : Création d'une association de défense des 10 communes dont le Maire de Favières en est le secrétaire

Ouverture de la commune vers ses habitants

La création du lien est un véritable succès auprès des faviérois

Les panneaux mis en place aux entrées du village avec un plan détaillé et les coordonnées des professionnels locaux en sus du site internet.

Un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants est mis en place

La réduction du tarif de location de la salle Louis Hispa dès 2014 a permis un regain d'intérêt (+ de 80 jours d'utilisation en 2016)

Soutien de la vie associative

La mairie et le personnel collaborent avec les associations, cela s'est démontré par une plus grande fréquence d'occupation des salles communales : le théâtre, les concerts, les fêtes (14 juillet, feu de la St Jean), le Téléthon, les expositions (photographies, salon de peinture) jalonnent nos calendriers et réjouissent les villageois que nous sommes par le succès qui dépasse notre localité. Les épreuves sportives, marches, courses animent également les rues et chemins faviérois.

Les besoins de la bibliothèque sont très modestes, nous sommes au XXIème siècle, les ouvrages sont renouvelés régulièrement pour les derniers fidèles...

Le haut débit se met en place, une partie du village en bénéficie déjà.

Financement optimisé des actions de la Mairie

Impôts : comme vous avez pu le constater, il n'y a pas eu d'augmentation des impôts ou taxes à Favières pour tenir l'engagement pris. L'analyse des finances faviéroises par Monsieur le Receveur de Rue Monsieur Legay en date du 10 février 2017.

La capacité auto financement brute est bonne

Les dépenses bien maîtrisées

Les recettes d'un bon niveau

L'utilisation des aides publiques a servi aux dépenses importantes (église, voirie, marais)

CCAS

Les rencontres régulières soit à domicile, soit à la Mairie permettent un contact permanent grâce au réseau des bénévoles et des référents dans le village. Arbres à couper, hébergement en urgence, ou encombrants à enlever, les services municipaux sont là sur un simple appel.

Accessibilité de la mairie

Après un essai infructueux le samedi matin, la bonne formule a été trouvée, ouverture tous les matins ((de 09 h à 11 h) et le mardi soir '18 h 00 à 19 h 30). La ligne 24h/24h est le 06 38 29 16 58

Chers concitoyens,

Nous voici arrivés à la mi-temps du mandat que vous nous avez confié, nous allons dans ce lien faire le point de nos actions. Voici le rappel de nos activités.

Pour la commission voirie-assainissement, maintes kms ont été réalisés ou réalisables lors du premier trimestre 2017 ; ces travaux ont tous bénéficié d'aides ou de subventions. Les chemins ruraux ont été remis en état ou sur le point de l'être grâce à la collaboration des agriculteurs et des agents, les matériaux achetés par la commune ou donnés par les faviérois.

Nous avons remis en état, changé ou créé de très très nombreux nocques, bordures de terre, de fossés curés ou recreusés. Tous les chemins en 2016 ont été coupés par les agents, ils sont intervenus également auprès des faviérois en difficulté soit par un vent excessif provoquant des dégâts ou par la végétation débordante.

Pour la commission cimetière : les deux cimetières ont été équipés de portails neufs, ainsi qu'une réserve en eau à la disposition des familles. Au cimetière de Favières création d'un raccordement pour l'évacuation des eaux, pose d'une fontaine, de bordures avec fleurissement, remise en état de la « tombe du curé » et achèvement de la couverture de la toiture de l'Eglise. Création de nouveaux emplacements au Nord du cimetière, lancement des reprises d'anciennes sépultures, 2 « armoiries magnifiques », plan des allées nominatives. 2017 verra un nouveau colombarium.

Commission urbanisme, environnement : le respect des règles du PLU a permis de conserver l'homogénéité du caractère de notre village, orné par un fleurissement et la rénovation de certains éléments (monument) rue de l'église, bâtiment communal.

Bâtiments communaux : La possibilité de prêt de trois salles s'est accentué pour donner trois chiffres pour 2017 : 81 utilisations de la salle Louis Hispa, 30 pour l'espace sports et loisirs (stade) et 40 pour la salle des commissions à la Mairie. C'est un vrai succès qui nous réjouit tous, sauf pour les agents pour le surcroît de travail...

Aménagement : Le plan de circulation (subventionné) en est à sa deuxième tranche. Sa mise en place se fait actuellement. Les aires de repos créées ont un réel succès auprès de tous ; 2017 verra un nouvel espace dans le marais après la deuxième acquisition de notre mandataire. Le réaménagement de l'ancien stade en lieu de promenade et d'observation sera fini en 2018.

Le Maire, Guy TAECK

.....

Les moules de la baie de Somme.

La moule est un mollusque qui vit dans la mer près des côtes.

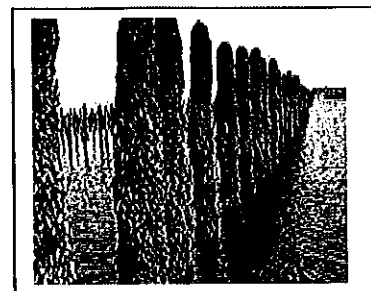
A l'état naturel ce coquillage s'accroche en grappe et se fixe sur les rochers.

Le nom « bouchot » provient des pieux en chêne enfoncés dans le sable.

L'exploitation des moules, la mytiliculture est récente en baie de Somme et a débuté dans les années 1980.

Au Sud de la plage de Quend et jusqu'à la pointe de Saint Quentin en Tourmont, les milliers de piquets sont alignés perpendiculairement à la mer. Les moules sont récoltées rapidement à marée basse et généralement après un an de croissance.

J-P Lasalle





1 journée entre amis



Préparation pour plantations



Le buffet des faviéroises



Sandrine Biget aux commandes



Débroussaillage par les agents



Les cigognes dans le marais



Les sportifs s'apprêtent pour une sortie

IMPORTANT : Si vous avez un traitement médical qui vous oblige à utiliser l'électricité pour vos soins. Appeler la mairie au 03 22 27 00 93, Un service 24h/24h va être mis en place avec ERDF.

Les nouveaux compteurs électriques LINKY seront installés dans la commune dans le courant de cette année

Naissance : Martin GARBE

Bienvenue aux nouveaux arrivants : Rue de Romaine, Rue Mondaine, Rue de Mazurette, Rue des Forges

Au revoir à nos amis disparus : Hervé GOSSELIN, Micheline PORQUET, Charles CANTEGREL, Louis HISPA

VINUM ET MUSICA LAETIFICANT COR

(Le vin et la Musique fortifie le corps)

Manifestations :

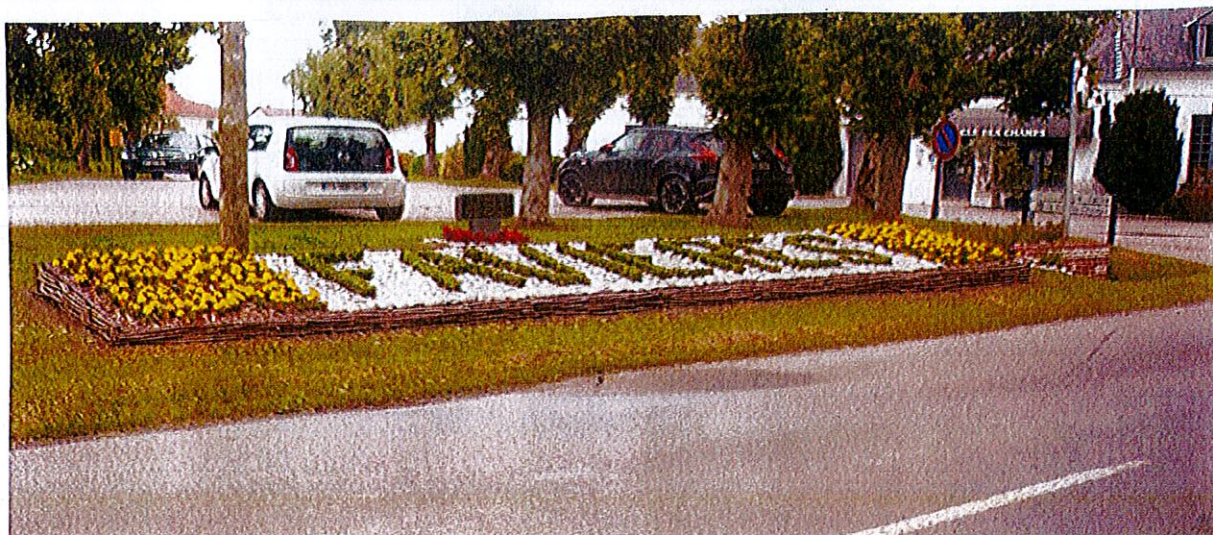
18 Mars : Repas du printemps organisé par « un nouveau souffle »

17 avril : Pâques des enfants à la Mairie

30 avril : Brocante organisée par « Andando »

30 avril : TRAIL du Crotoy

21 Mai : Brocante, Bourse aux plantes, Bourse aux vêtements, Animation musicale et repas sur place organisés par la Mairie



Vivre Ensemble

Quelques rappels :

- Les arbres et les arbustes supérieurs à 2 mètres doivent être plantés à 2 mètres de la propriété voisine, les autres plus bas doivent être à plus de 50 cm (article 671 du code civil).
- Les gravats entreposés peuvent créer une gêne aux voisins, odeur ou arrivée de nuisibles
- Si l'eau de la gouttière de votre voisin tombe directement dans votre jardin, vous êtes en droit de lui demander de déplacer sa gouttière.
- Le bailleur peut être poursuivi pour les nuisances de ses locataires.
- Dans un virage, les arbres à moins de 4 mètres du bord ne peuvent dépasser 3 mètres de haut sur une longueur de 30 m des deux côtés de la courbe.
- Le débroussaillage est un devoir, une obligation de l'article L321-53 du code civil
- En cette période de grand vent, nous vous demandons de sortir les ordures ménagères le mardi matin (ou les apporter dans les différents containers prévus à cet effet). Les agents communaux étant fréquemment appelés à ramasser les sacs sur la chaussée ou dans les fossés. Nous vous remercions à l'avance.

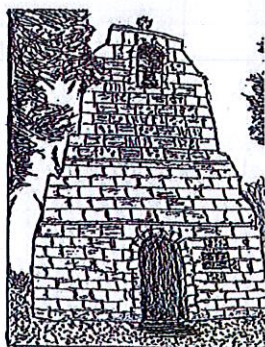
Nouveau : Des cours de danse de salon vont voir le jour : Tous les lundi de 20 heures à 21 heures 30 à partir du 06 mars 2017 à l'hôtel Les Saules. Pour tous renseignements 03 22 27 04 20

Merci à tous ceux qui soutiennent nos actions ; nous comptons sur vous pour mettre en place vos souhaits, vos idées ; vos remarques seront aussi les bienvenues

O FORTUNATOS NIMIUM, SUA SI BONA NORINT, AGRICOLAS !

(Heureux celui qui connaît son bonheur)

Citation latine dédiée à un ancien latiniste....





LE DEPISTAGE ORGANISE VOUS CONNAISSEZ ?

Le dépistage organisé du cancer du sein :

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers chez la femme. La **mammographie** (radiographie des seins) permet de détecter d'éventuelles anomalies à un stade précoce, en l'absence de tout symptôme. Grâce au dépistage organisé, les **femmes âgées de 50 à 74 ans** peuvent bénéficier de cet examen pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie **tous les 2 ans**. Dès vos 50 ans, prenez de bonnes habitudes, faites vous dépister !

En pratique :

Si vous avez reçu la lettre d'invitation envoyée par A.DE.MA. 80 : vous pouvez bénéficier sans avance de frais d'une mammographie. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec l'un des radiologues participant au programme de dépistage organisé du cancer du sein figurant sur la liste jointe à l'invitation.

Si vous n'avez pas reçu votre lettre d'invitation et si vous avez entre 50 et 74 ans, vous devez demander à A.DE.MA. une prise en charge.

Déroulement de l'examen :

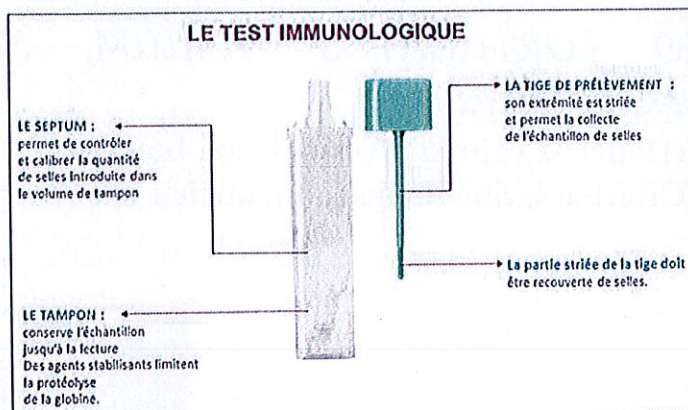
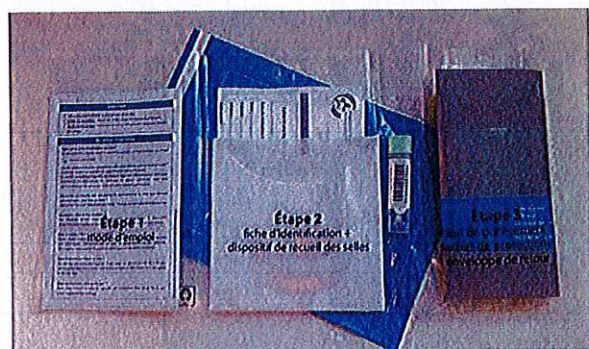
Le radiologue examine vos seins et réalise une mammographie, c'est-à-dire deux clichés par sein. Il vous donne immédiatement une première interprétation des résultats.

- Si aucune anomalie n'a été détectée, votre mammographie est envoyée à A.DE.MA. 80 où elle est systématiquement relue par un second radiologue expert. Cette deuxième lecture vous permet d'avoir un deuxième avis. C'est un gage de fiabilité ! Quelques jours plus tard, A.DE.MA. 80 vous enverra les résultats définitifs de votre dépistage avec les clichés par voie postale.

- Si une anomalie est identifiée, le radiologue peut vous proposer des examens complémentaires ou une surveillance rapprochée.

Le dépistage organisé du cancer colorectal (intestin) :

Avec 42 000 nouveaux cas chaque année en France, le cancer colorectal est le 2^{ème} cancer le plus meurtrier. Dépisté à temps, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le test de dépistage « **test immunologique** » permet de détecter la présence éventuelle de sang (invisible à l'œil nu) dans les selles. Il s'agit d'un test à réaliser chez soi, en un seul prélèvement et il est pris en charge par l'Assurance Maladie. Ce dépistage concerne **les femmes et les hommes âgé(s) de 50 à 74 ans**. Il vous est proposé **tous les 2 ans** et **vous est remis par votre médecin généraliste**. **Demandez votre invitation à A.DE.MA. 80. !**



**N'attendez plus, faites-vous dépister !
Un dépistage régulier peut vous sauver la vie !**

Parlez-en à votre médecin et/ou n'hésitez pas à appeler l'Association pour le DEpistage des MALadies dans la SOMME (A.DE.MA. 80) pour toute question au : **03 22 93 32 45** ou au **03 22 72 11 81**
Vous pouvez également consulter notre site Internet : **<http://www.adema80.fr>**